

## **Projet d'établissement**

### **0. Introduction : un projet ancré dans une histoire et dans des valeurs.**

Ce projet d'établissement rend compte de la façon concrète dont l'Institut Dominique Pire asbl entend réaliser sa mission de service public d'enseignement dans le respect de ses propres projets éducatif et pédagogique, et cela conformément aux dispositions du décret « Missions » du 24 juillet 1997.

Historiquement, l'Institut Dominique Pire est né en 1996 de la fusion de trois écoles : une école secondaire de transition (l'Institut Saint-Thomas, de tradition ) et deux écoles d'infirmières (Saint-Pie X - Saint-Camille d'une part et Sainte-Anne - Saint-Ignace d'autre part).

Ces trois écoles, tout comme l'actuel Institut Dominique Pire, ont toujours pratiqué un accueil très large des élèves, dans le respect des personnes et de leur histoire, selon une tradition de confiance dans leurs capacités à apprendre et à épanouir le meilleur d'elles-mêmes.

Le nom que les représentants de ces trois écoles ont choisi pour la nouvelle entité est celui du Père Dominique Pire (1910-1969), un prêtre dominicain belge venu en aide aux populations de l'Est de l'Europe déplacées suite à la guerre de 40-45, Prix Nobel de la Paix en 1958, puis fondateur de projets de développement à travers le monde célèbres sous le nom "Les îles de paix". La méthode du Père Pire - qui consistait, dans l'esprit évangélique mais dans un contexte pluraliste, à aider les personnes à se prendre en mains pour qu'elles puissent ensuite progresser seules - est apparue aux fondateurs de l'Institut comme modèle de ce que doit être l'action éducative.

### **1. Objectifs généraux.**

En tant que service public d'enseignement, l'Institut a pour mission d'offrir aux jeunes ou aux adultes qui lui en font la demande, selon les options, un service d'enseignement et d'éducation destiné à leur permettre de construire un projet scolaire et/ou professionnel à l'intérieur d'un projet de vie.

Pour les élèves des trois degrés de l'enseignement secondaire de transition, il s'agira d'obtenir un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) leur donnant accès à toutes les études supérieures. Pour les élèves du quatrième degré professionnel de qualification - Enseignement Professionnel Secondaire Supérieur (EPSS) et Enseignement Professionnel Secondaire Complémentaire (EPSC), il s'agira d'obtenir un brevet d'infirmier/ière hospitalier/ière en trois ou quatre ans (via l'année préparatoire au jury d'Etat donnant accès aux études d'infirmier/ière hospitalier/ière).

Pour tous les élèves inscrits dans l'école, il s'agira de progresser et d'avoir tiré profit de leur passage à l'Institut Dominique Pire, quel que soit leurs parcours antérieur et ultérieur.

Pour atteindre ces objectifs, l'Institut veille à se doter d'une infrastructure de qualité ainsi que d'un personnel compétent et impliqué dans l'accompagnement des élèves qui lui sont confiés.

**2. À l'Institut Dominique Pire, les élèves sont éduqués en vue d'obtenir un CESS et/ou un brevet d'infirmier(e) hospitalier(e) grâce à un enseignement qui respecte leur personne et donne du sens au savoir.**

Pour ce faire, l'équipe éducative et ses partenaires mettent en œuvre des actions destinées à :

- faciliter l'accès des élèves à la culture : projet « classes de découvertes » (humanités de transition), projet « activités culturelles » (tous les élèves) et projet « théâtre » (humanités de transition) ;
- apprendre aux élèves à respecter l'autre ainsi que le cadre de vie : projet « contrats engagements » (humanités de transition) et projet « tri des déchets » (tous les élèves) ;
- répondre équitablement aux besoins des élèves en difficulté financière : projet « conseil social » (tous les élèves) ;
- permettre aux élèves de suivre les cours dans des groupes-classes de taille réduite, surtout au début de leur apprentissage : projet « petites classes » en 1C, en 2C et en 1<sup>ère</sup> EPSC ;
- amener les élèves à intégrer toutes les compétences dans leur apprentissage : projet « travail d'intégration des compétences (TPI<sup>1</sup> et TDS<sup>2</sup>) » (tous les élèves) ;
- soutenir la motivation des élèves : projet « motivation globale » (humanités de transition) ;
- apprendre aux élèves comment prendre soin de leur corps par la pratique d'un sport : projet « journée sportive » (humanités de transition).

**3. À l'Institut Dominique Pire, les élèves préparent leur avenir professionnel.**

Pour ce faire, l'équipe éducative et ses partenaires mettent en œuvre des actions destinées à :

- préparer les élèves à leur environnement professionnel futur : projet « ateliers d'immersion professionnelle » (élèves du troisième degré des humanités de transition), projet « forum de l'emploi » (élèves d'EPSS EPSC) et projet « voyage d'étude en 3<sup>ème</sup> EPSC » ;
- permettre aux élèves de mobiliser dans des situations professionnelles les compétences acquises pendant les cours : projet « chambre d'hôpital » (élèves d'EPSC), projet « Jeunes Magasins OXFAM » (humanités de transition) et projet « procure autogérée par les élèves » (humanités de transition).

---

<sup>1</sup> Travail de Production Intégrée : recherche personnelle d'élève sur une problématique débouchant sur une synthèse écrite et une présentation orale devant un jury (humanités de transition). L'évaluation du TPI intervient dans la certification.

<sup>2</sup> Travail De Synthèse : recherche personnelle d'élève sur une problématique débouchant sur une synthèse écrite et une présentation orale devant un jury (3<sup>ème</sup> EPSC). L'évaluation du TDS intervient dans la certification.

#### **4. À l'Institut Dominique Pire, les élèves découvrent et vivent la citoyenneté.**

Pour ce faire, l'équipe éducative et ses partenaires mettent en œuvre des actions destinées à :

- permettre aux élèves de prendre la parole dans le respect de celle de l'autre : projet « conseil des élèves » (tous les élèves);
- amener les élèves à réfléchir de manière responsable à des enjeux civiques : projet « journée multiculturelle » (humanités de transition) et projet « ouverture académique » (élèves d'EPSS /EPSC).
- 

#### **5. À l'Institut Dominique Pire, les parents sont co-éducateurs.**

Pour ce faire, l'équipe éducative et ses partenaires mettent en œuvre des actions destinées à :

- aider les parents à comprendre la vie scolaire et ses exigences : projet « information continue des parents » (humanités de transition) et projet « journée portes ouvertes » (tous les élèves) ;
- soutenir les parents dans leur participation à l'action de l'école : projet « association des parents » (humanités de transition).

Ce projet d'établissement a été adopté par le conseil de participation le 26 mai 2010 et par l'assemblée générale de l'Institut Dominique Pire asbl le 3 juin 2010.